

de bâtiments, y compris l'église. La maison n° 18 qui communique intérieurement avec le n° 20, et qui constitue aujourd'hui avec sa voisine une seule propriété, devait faire partie de cette vente. Quant à celle n° 16, le propriétaire, M. Félix Jacquier, ancien président de l'administration des hôpitaux, m'a dit que sa construction était due à un nommé Guiochon, entrepreneur, qui en avait acheté l'emplacement le 5 pluviôse an X — 25 janvier 1802 — de Zacharie Pavy (1). Ce mot *emplacement* employé dans le titre d'achat, démontre que la maison n'existait pas, et que le terrain sur lequel elle a été bâtie devait dépendre d'un jardin, provenant probablement des Ursulines. Au reste, il existait derrière les maisons de la rue Vieille-Monnaie un assez grand nombre de jardins, établis sur des terrasses, ayant vue du côté du ténement des capucins. Je me souviens que vers 1820, on en voyait encore quelques traces sur l'emplacement des nos 5 et 21 de la rue des Capucins. Le plan de Froment — xviii^e siècle — indique fort bien ces jardins et la terrasse qui leur servait de support. Ce qui semblerait démontrer que l'emplacement du n° 16, rue Vieille-Monnaie,

(1) Zacharie Pavy était probablement le père de Joseph-Marie Pavy, ancien président du tribunal de commerce, administrateur des hôpitaux, membre de la Chambre de commerce, député du Rhône sous la Restauration, décédé le 25 janvier 1839, à l'âge de 72 ans. La maison qu'il possédait et habitait, est à l'angle de la rue Saint-Polycarpe et de la montée de la Glacière, nos 9 et 12. Elle est à *large pan coupé*, suivant les conditions exigées dans le titre de vente des biens nationaux du 27 ventôse, an VII, 17 mars 1799. — La famille Pavy devait avoir une certaine importance dans le quartier ; car, lors de l'établissement de la paroisse de Saint-Polycarpe, après la suppression des Oratoriens, un abbé François Pavy, né à Roanne en 1756, fut un de ses vicaires. Condamné à mort, au temps de la Terreur, il fut exécuté le 16 janvier 1794. (Lyonn. dign. de mém.)